

L'intervention de Gérard Clavé, maire de Bartrès

Permettez-moi au nom du conseil municipal de vous remercier de votre présence.

Avant de vous présenter les nouveaux projets votés à l'unanimité par le conseil municipal, je reviendrai sur les réalisations de 2005.

Elargissement et élargissement de la rue de la Peyrouse en agglomération

Ces travaux ont consisté à élargir la chaussée, construire un mur de soutènement en pierre du pays de 130 mètres de longueur avec une hauteur moyenne de 2 mètres, réaliser un réseau d'eau pluvial, traiter les sols avec goudron en enrobé et du béton désactivé.

Un rond-point a été mis en place pour sécuriser le carrefour.

L'enfouissement des réseaux EDF et Telecom ont clôturé ces travaux

Le montant de ces travaux s'élève à 113 469 € : ils ont été subventionnés en partie par le conseil général, le conseil régional, le contrat de terroir, les recettes des amendes de police et la part communale.

Restauration du calvaire qui représente la béatification de Ste Bernadette le 14 juin 1925

Le montant de cette opération s'élève à 7 313 €.

Réhabilitation du réseau d'assainissement

Suite au diagnostic du réseau qui nous a permis de déceler des entrées d'eaux parasites, nous avons fait procéder par une entreprise spécialisée, au chemisage des canalisations.

L'opération a été réussie et confirmée par le passage de la caméra.

Le montant de ces travaux s'est élevé à 2 445.82 €.

Pour 2006, quatre projets sont au programme

Elargissement de la rue de la Peyrouse hors agglomération

Ces travaux consistent en l'élargissement de la chaussée à 6 mètres. Ils sont financés à 100% par le conseil général.

Construction d'un silo de stockage des boues

La commune doit faire réaliser un silo pour le stockage des boues de la station d'épuration pour une contenance de 150 m³.

La consultation a été lancée par annonce légale, les travaux devraient être réalisés dans les prochains mois.

Ils seront subventionnés en partie par l'agence de l'Eau et le conseil général

Réseau pluvial route de lourdes : de la chapelle de Ste Bernadette au droit de la parcelle de la famille Barrère:

Les travaux seront réalisés en plusieurs tranches.

La première tranche consiste à poser le collecteur principal. Dans un deuxième temps, les caniveaux de type CC1 seront mis en place de chaque côté de la chaussée. La dernière tranche sera le calibrage et le goudronnage complet de cette portion de route.

Terrain de loisirs

Ce projet comprend la création d'un cheminement piéton, d'une aire de détente et de pique-nique accessibles aux personnes handicapées, des aires de jeux pour nos enfants et d'un aménagement paysager. Nous avons sollicité la D.G.E. pour 2006 au titre du contrat de pays. Subventions déjà acquises : l'Europe (Leader +), le conseil général au titre du F.D.T. et la région au titre du contrat de pays.

Les travaux devraient débuter dans les prochains mois et seront réalisés par tranches.

L'assainissement des quartiers Cazaillens et Sasserié est un dossier complexe à réaliser avec toute la réglementation en vigueur aujourd'hui, c'est-à-dire : procéder au diagnostic du réseau existant et réhabilitation s'il y a lieu, à l'étude des sols et approuver la charte de l'agence de l'eau Adour-Garonne. 2006 devrait voir l'aboutissement de ce projet très très lourd.

Un petit point sur les permis de construire

Actuellement, 26 permis sont accordés, certaines constructions sont achevées, et d'autres sont en cours. La réalisation de tous ces travaux contribuera à améliorer la qualité du cadre de vie de notre charmant petit village.

Je terminerai en remerciant sincèrement l'équipe municipale pour la très bonne ambiance qui règne au sein du groupe, la confiance et le sérieux dont vous faites preuve, sans oublier le personnel communal et notre secrétaire de mairie pour sa compétence et son efficacité.

Bonne année à vous tous !